

Nomination de Marie-Bénédicte Bourgois et Aline Clédat en qualité de Counsel



Marie-Bénédicte Bourgois - Diplômée du DJCE (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise) de Montpellier et d'un certificat de spécialisation en Droit Social, Marie-Bénédicte Bourgois a intégré le Cabinet Actance en 2011.

Ayant une activité principalement consacrée au conseil, elle accompagne au quotidien des entreprises et groupes de tailles variées sur des problématiques tant individuelles que collectives.

Elle dispose d'une expertise en matière de procédures de réorganisation et de contrôles URSSAF. Elle anime régulièrement des formations sur la prévention des risques psychosociaux.



Aline Clédat - Diplômée du Master II Droit et Pratique des Relations de Travail de l'Université Panthéon-Assas, Aline a rejoint le Cabinet Actance en 2010.

Elle intervient sur l'ensemble des problématiques de droit du travail individuel et collectif, tant dans la gestion quotidienne des relations sociales que dans la mise en œuvre d'opérations spécifiques (réorganisation, gestion prévisionnelle de l'emploi, restructuration en procédures collectives).

Elle accompagne également nos clients sur leurs problématiques en lien avec le droit de la fonction publique.

Ces nominations s'inscrivent dans la stratégie de développement du cabinet, et répondent à la volonté d'Actance de reconnaître leurs compétences et de mettre en valeur leur contribution au service des clients.

Actance, compte désormais plus de 60 avocats, dont 10 associés et 9 Counsels.



actance

— société d'avocats —

152 bis, rue de Longchamp - 75116 Paris

Tél. : +33 (0)144 94 96 00

societe@actanceavocats.com

www.actanceavocats.com



Cabinet spécialisé en **Droit social** depuis 15 ans, nous aidons les organisations - entreprises, administrations, associations – à concevoir, mettre en œuvre et faire vivre au quotidien une **stratégie sociale efficiente**, véritable levier de développement dans la durée.